

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
LIMITEE

E/CN.4/L.1456
8 mars 1979

FRANCAIS
Original : ESPAGNOL

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Trente-cinquième session
Point 12 de l'ordre du jour

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES
FONDAMENTALES, OU QU'ELLE SE PRODUISE DANS LE MONDE, EN
PARTICULIER DANS LES PAYS ET TERRITOIRES COLONIAUX ET
DEPENDANTS

Cuba : Projet de télégramme à adresser au Gouvernement du Guatemala

La Commission des droits de l'homme, réunie à Genève pour sa trente-cinquième session, a appris que le Dr. Albert Fuentes Mohr, député, ex-ministre des relations extérieures et du commerce et ancien fonctionnaire du Secrétariat des Nations Unies, avait été assassiné le 25 janvier 1979. La Commission exprime sa très profonde préoccupation au sujet de cet assassinat et demande instamment au Gouvernement du Guatemala de prendre toutes les mesures nécessaires pour arrêter, juger et punir les coupables. Elle le prie en même temps de donner à la Commission toutes informations à ce sujet avant le début de sa trente-sixième session.